

Comment augmenter le niveau de protection de l'aire marine protégée pour favoriser sa résilience?

Point d'étape du projet CONSTRUI

Anne-Laure TECHER-CLEMENT
GIP RNMR



»» Stratégie nationale pour la mer et le littoral (SNML) 2024-2030

4 priorités dont :

→ Biodiversité : « la SNML promeut la préservation des écosystèmes maritimes et littoraux de métropole et des Outre-mer, en particulier grâce au déploiement des **zones de protection forte** ».

18 objectifs dont :

→ l'un vise à « atteindre le bon état écologique de ses eaux marines d'ici 2030, pour cela la SNML s'engage à **réduire les pressions** exercées par les activités en mer et depuis la terre, à améliorer la performance de son réseau d'aires marines protégées (**10 % sous protection forte à terme**) ».

»» Stratégie Nationale des Aires Protégées (SNAP) 2030

Ambition de protéger 30 % du territoire national et des eaux maritimes d'ici 2030, dont **10 % en protection renforcée** (objectif 1).

Constat dans la réserve marine

- **RNMR = réserve de petite taille**
- **Pressions directes et indirectes** sur les écosystèmes récifaux **en augmentation**
- **Milieu** qui se **dégrade** : point de bascule atteint ?

Objectif : freiner la dégradation des récifs coralliens et permettre la résilience du milieu

→ Zones de protection intégrale **gagnent en efficacité** avec leur **âge**, mais selon **leur taille**.

→ Principe de non-régression

→ Principe de réalité

→ Simplification de la réglementation pour faciliter sa compréhension et donc son application

Projet CONSTRUI : CONcertation pour une résilience et reconSTRUction des récifs coralliens



AAP ReCorEA 2022 de l'OFB

Durée : 4 ans (janv. 2023 - déc. 2026)

Objectif : augmenter les zones de protection intégrale existantes de la RNMR (6%) et/ou mettre en place d'autres types de protections fortes (ZPR, réglementations, etc.) pour mieux protéger les écosystèmes marins

Volet 1:

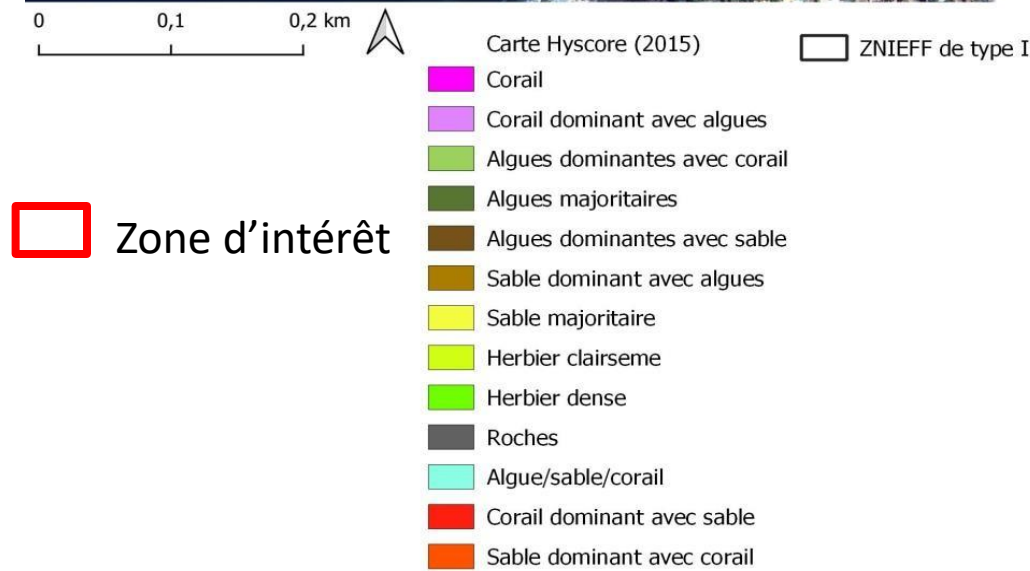
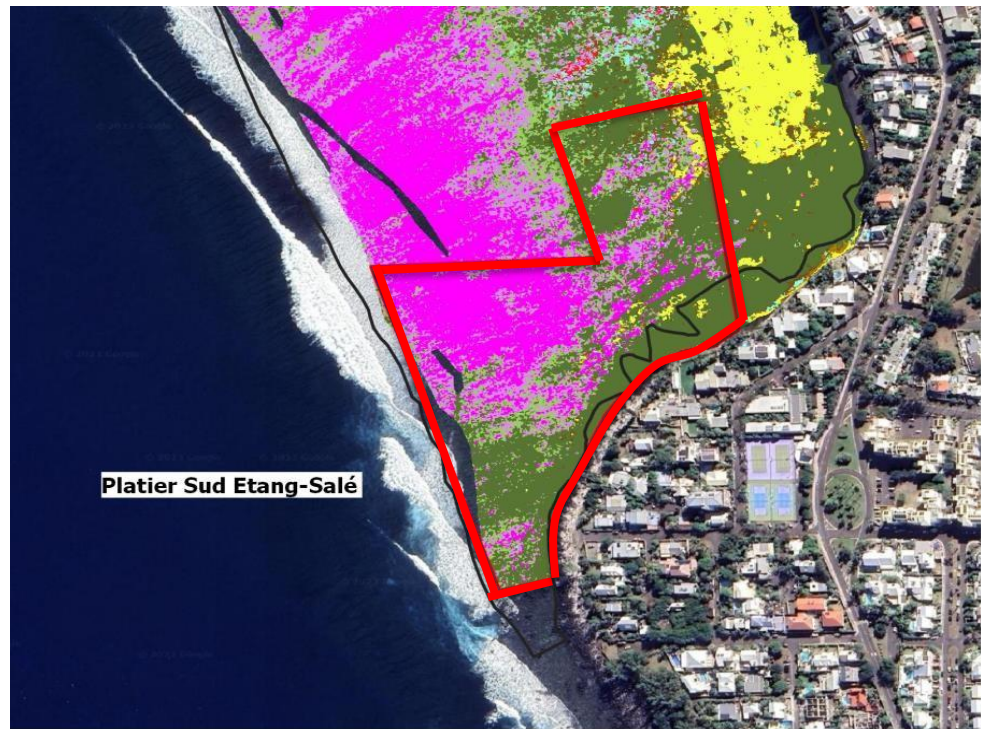
- **Identification des zones d'intérêt** pour la préservation du patrimoine naturel de la RNMR (bibliographique)
- Concertation auprès des **experts**
- **Vérité terrain**
- **Zonage** de secteurs potentiels sur la base de **critères environnementaux**

Volet 2:

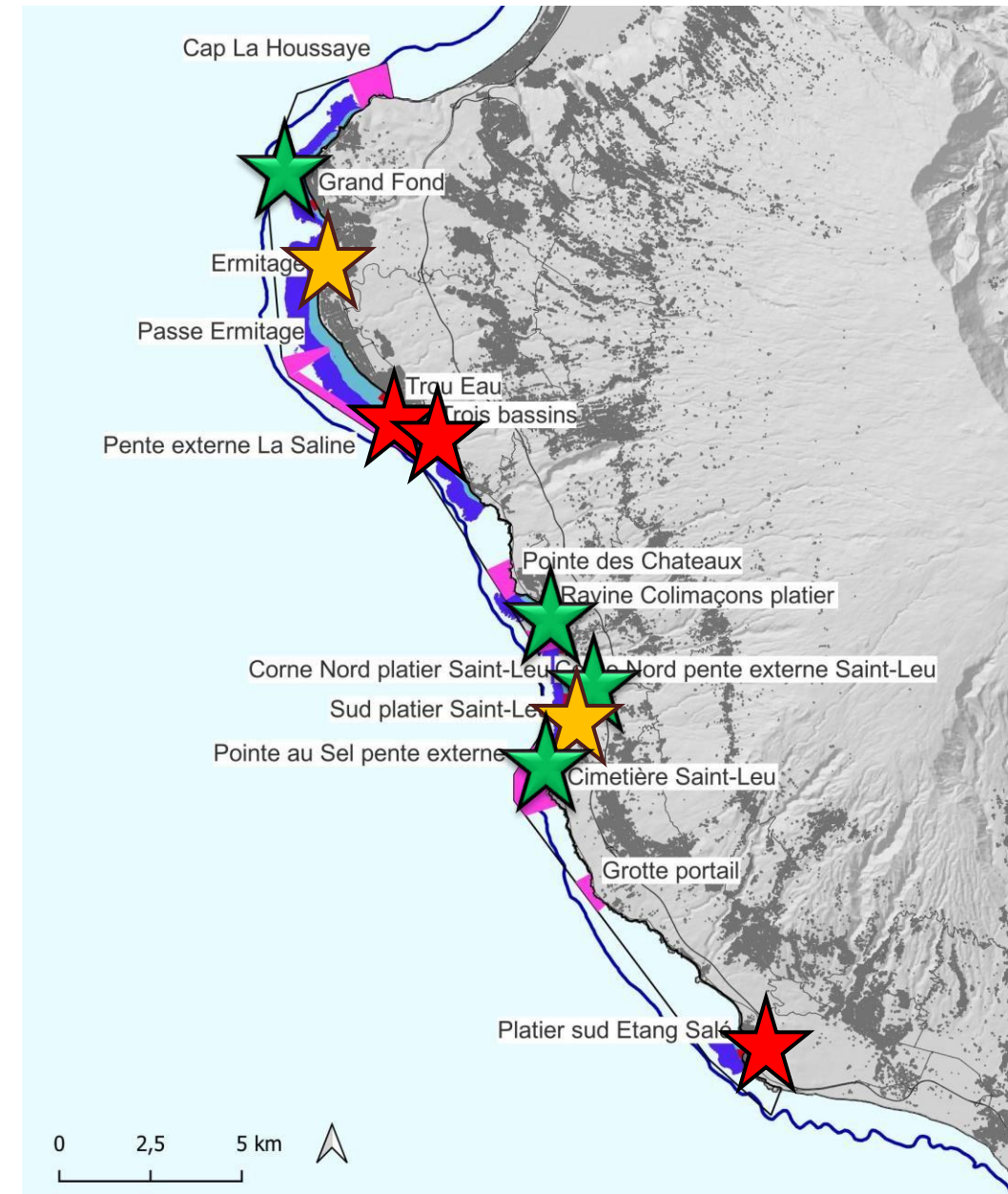
- **Enquête de perception** auprès des usagers et des scientifiques
- **Concertation** avec les représentants des usagers (professionnels et non professionnels) et les décideurs
- **Propositions** d'évolutions de la réglementation pour optimiser la préservation des écosystèmes coralliens et associés de la RNMR

Volet 1

Identification de zones d'intérêt (biblio puis carto)

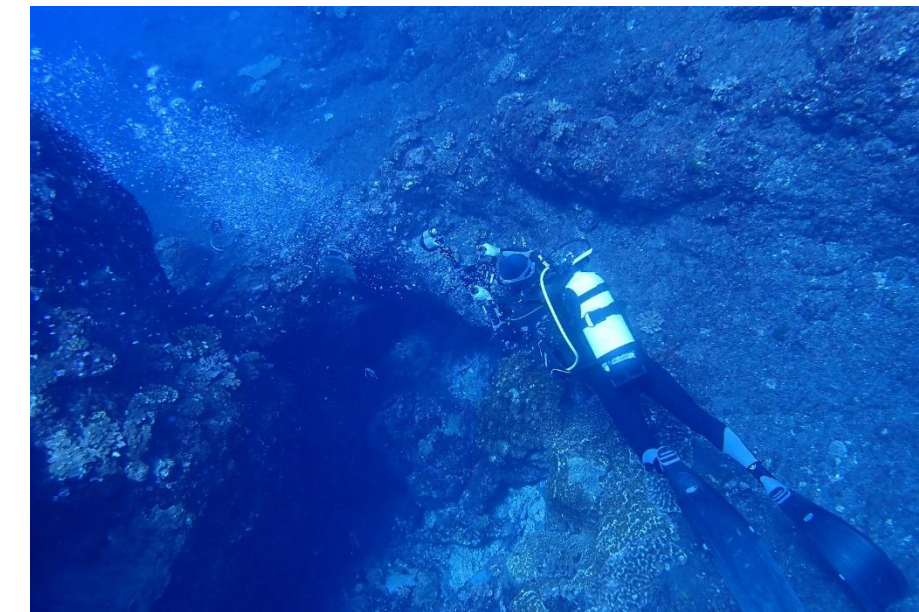
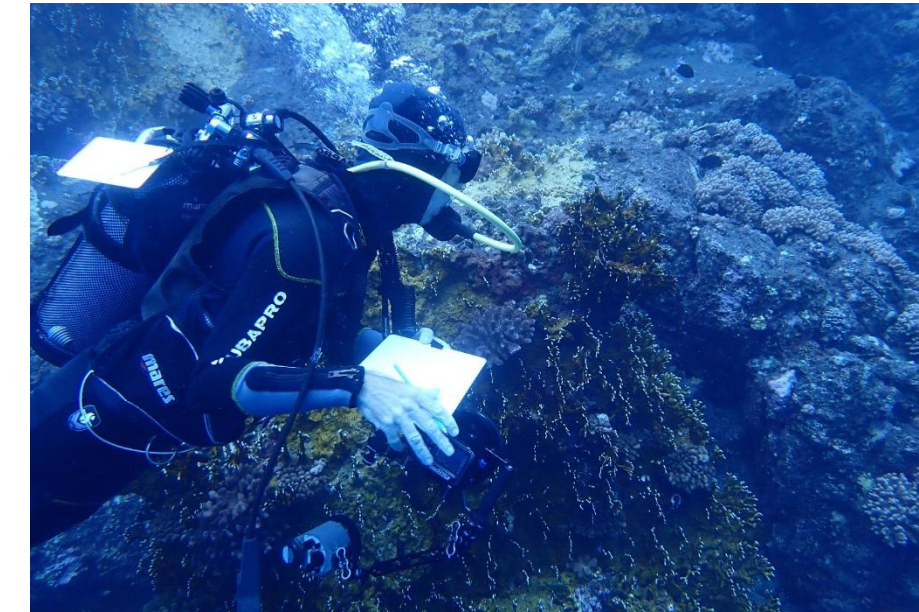


Discussions et priorisation par les experts (expl platiers)



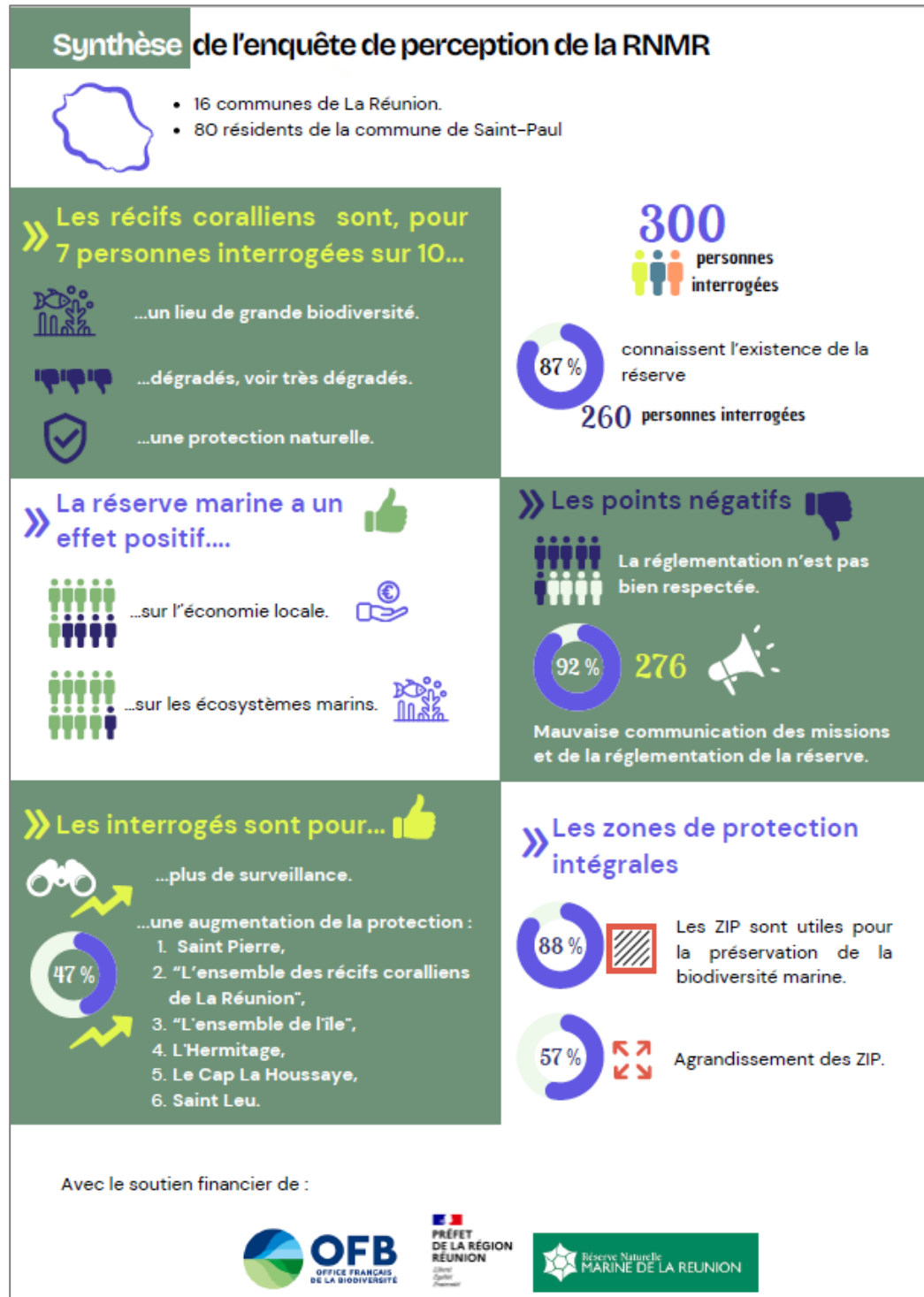
- ★ Zone de priorité 1
- ★ Zone de priorité 2
- ★ Zone de priorité 3

Vérités terrain



Volet 2

Enquête de perception sur la RNMR et les ZPI



Ateliers de concertation



Volet 2

PLATIER

ZONES CONSTRUI (volet 1)

- » Trou d'eau
- » Platier sud Etang salé
- Hermitage (herbier)
- » Sud platier St Leu
- Grand Fond (*Stylophora*)
- » IGESA - Jacque Tessier
- Ravine Colimaçon
- » Corne nord
- Cimetière St Leu

ZONES PROPOSEES PAR LES PARTICIPANTS Atelier diagnostic (volet 2)

- » Passe Hermitage
- » Trou d'eau
- » Corne nord platier
- » Sud platier St Leu
- » Sud platier Etang salé
- Herbiers Hermitage
- Poste MNS Etang salé
- » Jacque Tessier
- Souris blanche
- Souris chaude
- Sud Etang salé

Priorité forte



Priorité faible

PENTE EXTERNE

ZONES CONSTRUI (volet 1)

- » Cap Lahoussaye
- » Passe Hermitage
- Pointe des châteaux
- Corne nord
- » Pointe au sel
- La Saline
- Grotte du portail

ZONES PROPOSEES PAR LES PARTICIPANTS Atelier diagnostic (volet 2)

- » Passe Hermitage
- » Cap Lahoussaye
- » Pointe au sel
- Gendarmerie (St Leu)
- Souris Blanche
- Maharani – Boucan
- Kélonia Nord
- Passe de Trois Bassins
- Cimetière St Leu
- Port St Leu (Platier et PE)
- Cône St Gilles
- Vieille pompe (Etang salé)
- Bassins rocheux (toute RNMR)

Volet 2

Propositions de mesures regroupées en trois thématiques :

Zonage ZPI et limites

Activités nautiques

Pêche

Exemples de propositions de mesures issues des ateliers :

Zonage ZPI et limites

- Augmenter la surface des ZPI
- Mettre les passes (Hermitage et Trois Bassins) en ZPR
- Supprimer la pêche professionnelle à la traîne en zone 2A ...

Activités nautiques

- Réguler la vitesse à 5 nœuds toute l'année dans toute la réserve
- Instaurer un quota d'entreprises/structures
- Interdire les foils ...

Pêche

- Instaurer un permis ou une carte de pêche loisir avec quotas
- Travailler sur la réglementation des engins de pêche (prof/loisir)
- Interdire les concours de pêche autre que pêche sous-marine ...

Volet 2

Autres propositions de mesures issues des ateliers mais non retenues pour la suite des discussions :

- Renforcer la communication et adapter aux usagers (signalétique, sensibilisation)
- Renforts humains pour la sensibilisation (type VSC ou emplois bleus, MNS)
- Participation des usagers à des opérations de nettoyage
- Renforcer les contrôles (renforts humains y compris temporaires ou saisonniers, équité dans les contrôles, timbres amendes pour piétinement et pêche)
- Travailler avec les entreprises d'équipements sportifs/loisirs sur le volet RSE
- Création d'une commission pour un projet pilote multi-acteurs à Trou d'eau
- Interdire la crème solaire dans l'ensemble de la RNMR
- Interdire les chaussures (chaussons d'eau)
- Améliorer la gestion des eaux du BV

Volet 2

Bilan de la participation à mi-parcours :

- Entre **70 et 95 personnes invitées** aux ateliers (platier/pente externe) : professionnels, certains usagers, collectivités, Etat, associations de biodiversité
- **40** participants pour les ateliers **pente externe (PE)**
- **43** participants pour les ateliers **platier (PLT)**

	Diag PE	Diag PLT	Atelier 2 PE	Atelier 2 PLT	Atelier 3 PE	Atelier 3 PLT - Trou d'eau
Plongée*	3	1	5	/	3	/
Activités nautiques	0	12	0	6	1 (surf)	2
Pêcheurs traditionnels	/	4	0	1	/	/
Pêcheurs loisir	/	1	1	0	/	/
Pêcheurs professionnels**	2	/	1	/	2	/
Associations biodiversité	2	4	2	2+1PhD	1	/

* Professionnels et associatifs ** Représentants pêcheurs professionnels

Et maintenant

Poursuite des ateliers de concertation (rencontres bilatérales, groupes thématiques, etc.)

Restitution finale de la concertation

Synthèse et priorisation (technique, financière, administrative et réglementaire)

Proposition de mesures à prendre pour améliorer le niveau de protection, par le GIP RNMR aux services de l'Etat

→ Niveau local (arrêtés préfectoraux)

→ Niveau national (décret ministériel)

Suivi des mesures mises en place pour évaluer leur efficacité sur le milieu et les espèces



Merci de votre attention

